

**SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE**

Du 18 avril 2017 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Luc-André Biron, Stéphane Amireault, Manon Leblanc, Claudette Malenfant, Christian Martel et Michel Ouellet.

-----

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La directrice générale dépose le certificat de transmission des documents.

-----

**103-04-2017**

**Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance**

Il est PROPOSÉ par Madame la Conseillère Claudette Malenfant  
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Christian Martel  
et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

----- A D O P T É E -----

**104-04-2017**

**Résolution autorisant l'acquisition du lot 2 364 353 dans le cadre du projet d'aménagement d'un circuit piétonnier patrimonial, culturel et touristique présenté au pacte rural**

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Épiphanie souhaite mettre en valeur les caractéristiques uniques de la rivière L'Achigan par son projet de circuit piétonnier présenté dans le cadre du pacte rural;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet il y a lieu de faire l'acquisition du lot 2 364 353 au montant de 25 000 \$, plus les taxes si applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est  
PROPOSÉ par Madame la Conseillère Claudette Malenfant  
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Christian Martel  
et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

1. QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
2. QUE le conseil municipal autorise l'acquisition du lot 2 364 353 aux fins de la réalisation de son projet d'aménagement des circuits piétonniers.
3. QUE le conseil autorise une dépense n'excédant pas 26 500\$ au fonds disponible du pacte rural;
4. QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer l'acte de transfert à intervenir.

----- A D O P T É E -----

**Période de questions du public**

Le président invite les personnes présentes à poser des questions.

-----

105-04-2017

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé,  
Il est PROPOSÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault  
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Luc-André Biron  
et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 20 h 15.

----- A D O P T É E -----

---

STEVE PLANTE  
Maire

---

GUYLAINE COMTOIS  
Directrice générale et greffière